

Dossier de candidature

Prix Charles Ritz 2017

Nom du candidat : AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) de la Haute Thur.

53a Grand' Rue 68830 ODEREN - Site internet : www.aappma-thur.fr - Mail : contact@aappma.fr

Association lauréate 2002 du trophée Halieutica Lyonnaise des Eaux pour ses actions en faveur des milieux aquatiques. Agréée par le Ministère de l'environnement – Arrêté préfectoral 75685 du 25 Février 1984. Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : N° 36/2000/68/S.



Nom du projet : Présentation de l'AAPPMA Haute Thur : sa gestion patrimoniale, son ruisseau pédagogique, la réserve active et l'introduction réussie de l'ombre commun.

L'AAPPMA Haute Thur, acteur important du milieu aquatique dans le Haut-Rhin, réalise dans le cadre de l'exercice « durable » de la pêche et au nom de la protection des milieux aquatiques, des travaux et aménagements écologiques en faveur des milieux aquatiques : entretien et restauration de ruisseaux pépinières, diversification des écoulements, restauration de la continuité écologique, développement d'une pêche de qualité, sensibilisation aux milieux aquatiques, etc. ...

Créée en 1973 par un collectif de passionnés, l'association de la Haute-Thur pour la pêche et la protection des milieux aquatiques a toujours eu pour priorité de favoriser la reproduction naturelle de la truite fario. Progressivement elle a acquis un canal usinier devenu lieu de reproduction et pépinière naturels, puis des anciens fossés de drainage qu'elle a réhabilités et qui maintenant sont des frayères remarquables.

Son site pédagogique sur l'eau, la rivière, les milieux aquatiques et la pêche a été récompensé par le prix Halieutica Lyonnaise des eaux France en 2002. Sa réalisation s'est concrétisée en 2006.

Pour parfaire le repeuplement de la rivière, plusieurs ruisseaux affluents sont interdits à la pêche, et pour les autres, il n'est permis de pêcher que dans les 2/3 inférieurs, toutes les têtes de ces ruisseaux étant protégées pour la reproduction naturelle.

La Fédération départementale du Haut-Rhin reconnaîtra rapidement l'association de la Haute-Thur qui obtiendra son agrément le 25 février 1984. Cette Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique compte chaque année en moyenne une centaine de membres.

Dans le contexte actuel, l'association constitue un des acteurs important de la DCE qui fixe le bon état écologique des cours d'eau pour 2015. De plus, il s'agit d'un maillon actif qui respecte intégralement son acte d'engagement du P D P G (Plan de Gestion Piscicole Départemental), et plus spécifiquement celui de la Thur de Juillet 2006.



Organigramme :

- **Président** : J-François HUNDSBUCKLER
- **1^{er} Vice-Président** : Michel SIFFERLEN
- **Trésorier** : Stéphane GUTHLEBEN
- **Secrétaire** : Lucienne SCHUPP
- **Assesseurs** : Joseph NEFF, Gérard RELLY, Eric BICLOT, Philippe SCHERNIG, Mickaël ROTH
- **Gardes particuliers** : Michel SCHUPP, George BRUNN, Patrick DECKER et Christian EHLANI

Évolution des effectifs :

Nous sommes toujours en progression, et la démocratisation de la vente des cartes de pêche par internet ne cesse d'augmenter. C'est l'avenir !

Effectifs de nos membres

2011	2012	2013	2014	2015	2016
90	92	98	101	175	179

Notre site internet :

Outil indispensable pour la communication et la promotion de notre loisir est mis à jour régulièrement.

Quelques chiffres : Du 1^{er} janvier au 31 décembre : **18 836 visiteurs uniques**, soit **51,6 visites / jour**.

www.aappma-thur.fr



Rétrospective sur la gestion passée : la veille de l'ouver' Thur, une équipe de FR3 est venue à l'improviste faire un reportage sur nos travaux le long des berges la Thur. En effet ce jour-là nous étions occupés par l'égagement des rives, à retirer les fils anti-cormorans et remettre en place les panneaux de signalisation, pour que nos pêcheurs puissent s'adonner à leur loisir favori dans les meilleures conditions !

Pour la 3^{ème} année consécutive, notre parcours no-kill dit : « **réserve active** » mise en place 2012, aura connu un fort engouement des pêcheurs et touristes-pêcheurs parfois venus de loin ... Ce lieu-dit « le Rossloch » au centre du village est devenu en seulement quelques années, une véritable vitrine de notre savoir-faire local. Les regards émerveillés des badauds, riverains et pêcheurs amateurs sont unanimes devant ce merveilleux spectacle que nous donne la nature : la vie aquatique. Vous l'aurez compris c'est pour nous notre « richesse » et notre fierté ! **Cependant n'oublions pas que tout cela est le fruit d'une attention quasi permanente et d'un travail parfois difficile, entrepris et perpétué voilà plus de 40 ans par nos membres !**

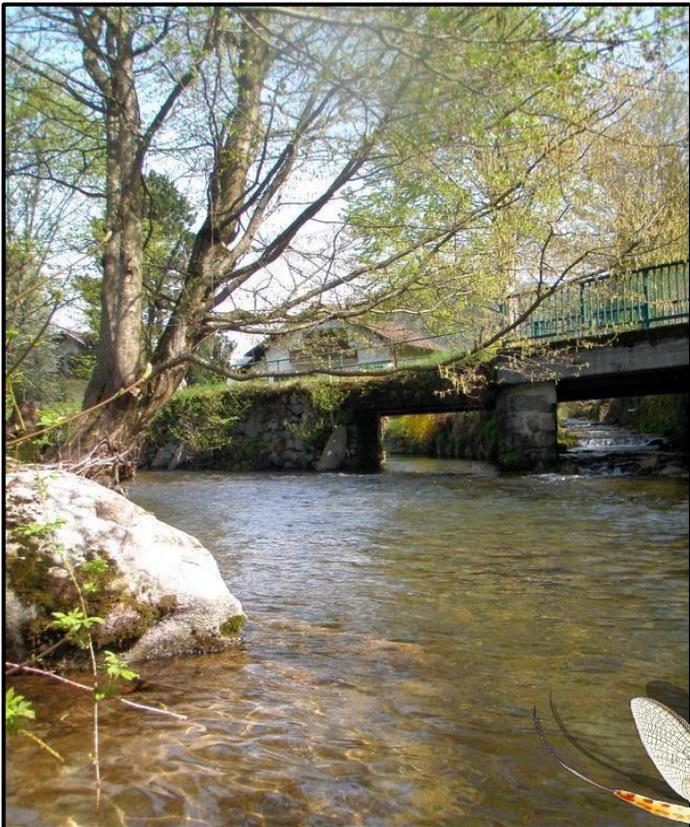
Travaux : chaque année, notre AAPPMA consacre 400 à 500 heures de bénévolats à réaliser des actions **d'entretien et de restauration des milieux aquatiques**. **Quelques exemples réalisés en 2016 ...**

Entretien de la Thur et des affluents par du nettoyage, fascinage, débroussaillage et du petit élagage :

- Les berges de la Thur, les nombreux torrents de montagne et nos ruisseaux pépinières.
 - Notre ruisseau pédagogique et le canal pépinière ont également fait une cure de jouvence.
 - A noté également, la participation active de nos bénévoles aux travaux de la passe à poissons d'Oderen.
 - L'important élagage entrepris le long de la Thur entre la salle des fêtes et le ruisseau du pré Fletcher durant l'hiver, a repris début d'année. Il sera étendu jusqu'au lieu-dit « le Bearenberg ».
- Les objectifs sont toujours les mêmes, entretien de la ripisylve pour limiter les risques d'inondations, entretenir les berges et maintenir les accès aux postes de pêches.
- Participation aux journées Haut-Rhin proper et journées citoyennes.

Fin 2014, a eu lieu un important chantier de réparation d'un seuil derrière la salle des fêtes à Oderen. Travaux programmés par le Syndicat mixte de la Thur amont et réalisés par les services du CG 68. Ces aménagements : reprise des joints et de la crête du seuil, ainsi que la mise en place d'une passe à poissons en rive gauche de la Thur, contribuent à améliorer la libre circulation des poissons et faciliter l'accès aux zones de frayères situées plus en amont. La Fédération de pêche du Haut-Rhin est venue réaliser 2 pêches de sauvetage. Merci à toute l'équipe de la Fédération pour leur soutien et leur bonne humeur durant ce long chantier.





Atelier Pêche Nature 2016

L'APN 2014 aura accueilli durant 5 ½ journées, 5 participants pour des séances de découverte et d'initiation à la pêche à la mouche sur la Thur.

Sur notre ruisseau pédagogique était au programme pour la découverte des milieux aquatiques, de la truite fario (biologie et cycle de reproduction), les diverses pollutions, les plantes invasives, des notions d'entomologie en lien avec la pêche à la mouche, et pour compléter le tout, la gestion patrimoniale de l'AAPPMA Haute-Thur.

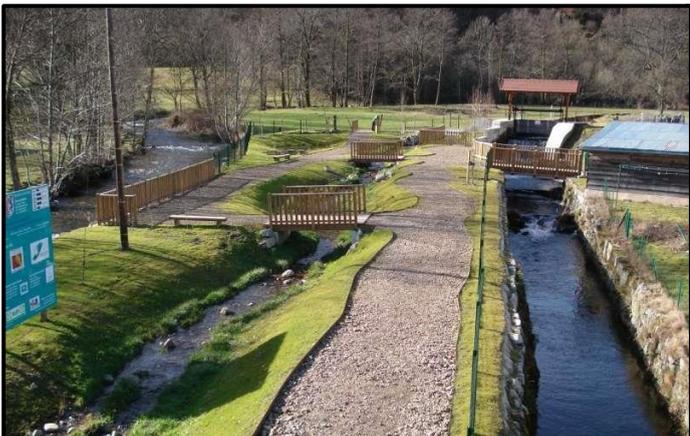
Dates des séances : Samedi 24 et 31 juillet, 6, 7 et 13 août 2016.

Encadrant : J-François HUNDSBUCKLER.



Notre site pédagogique à Oderen

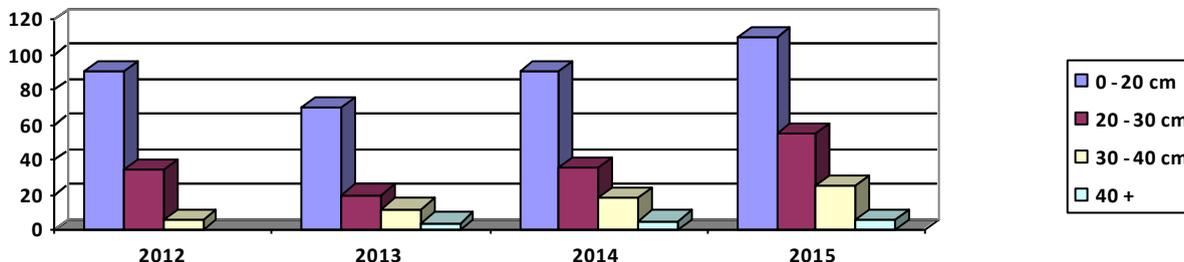
Cet ancien site industriel a été aménagé par notre AAPPMA pour la découverte des milieux aquatiques. Un ruisseau et des mares pédagogiques ont été créés dans les prés à proximité de la rivière et de l'ancien canal usinier devenu aujourd'hui un canal pépinière. Le site est adapté à la promenade et prévu pour accueillir les écoles qui souhaitent étudier les caractéristiques d'une rivière et le milieu de vie de la truite fario.



Introduction de l'Ombre commun sur la Thur amont

Afin de diversifier l'offre de pêche et répondre aux nouvelles attentes des pêcheurs, l'AAPPMA Haute Thur à créer en 2012 une réserve active au centre du village à Oderen. C'est ici que de superbes ombres communs de souche rhénane, poissons emblématiques du pêcheur sportif, ont été relâchés sur le parcours en avril 2012.

Les fréquentes observations et captures relatives par nos pêcheurs, démontre clairement que la population c'est bien acclimaté ; elle se maintient notamment sur la réserve active à Oderen où l'habitat est très favorable ; et a pris ses aises en s'étendant vers l'aval et jusqu'à 1 kilomètre vers l'amont !



Autre fait important, pour la deuxième année consécutive nous avons observés une reproduction naturelle de « nos » ombres.

En effet le 26 mai 2014, dans le cadre de l'étude ombre départemental menée par la FDAAPPMA 68, deux techniciens se sont déplacés pour vérifier les « dires » d'un pêcheur et attester de cette reproduction naturelle à Oderen.

**Preuve est maintenant faite !
Ça fonctionne aussi sur la Haute Thur !**

C'est une belle réussite et nous en sommes fiers. Mais il faut rester vigilant et suivre de près l'évolution de cette petite population isolée en tête de bassin.



REALISATION 2015-2016

- Création d'une zone de frayère et d'une mare pédagogique au bord de notre étang du Maerel
- Ouverture et mise en place de la réciprocité inter-départementale !

PROJETS 2017

- Création d'une vaste zone de frayère de **700 m²**, sur un affluent de la Thur
- Suite à des travaux d'EDF sur une zone de la Thur entre Kruth et Oderen (dossier en cours à la DDT)
Création de caches et diversification des écoulements. Objectifs : retrouver des profils plus accueillants et une densité de poisson plus élevée et des plantations d'arbustes afin de reconstituer une ripisylve.

Qualité du milieu sur la Thur amont :

ORDRE	Famille	Genre (espece)	H (cm)	PRELEVEMENTS								
				1	2	3	4	5	6	7	8	
				BRY	RAC	GAL	GRA	SAB	BLO	ALG	BLO	
				V3	V2	V2	V2	V1	V4	V2	SAB	
				H1	H3	H3	H2	H2	H3	H3	V3	
											H3	
INSECTES	PLECOPTERES	Leuctridae	13			19	20	7	9	6	1	
		Nemouridae	24	14	1	1			3	3	1	1
		Protoneurina	2							2		
		Perlotidae	3								2	
	EPHEMEROPTERES	Perlidae	2							1		1
		Baetidae	31	9	3	2				14	1	6
		Caenidae	1									
	TRICHOPTERES	Ephemerellidae	1	1		1						
		Rhythrogena			10	3				8		
		Heptageniidae				2						
Leptophlebiidae				3	2					2		
indéterminé					2					1		
indéterminé											1	
Brachycentridae		10	1						1			
Hydropsychidae		1		5					3			
Rhyacophilidae		12	1						1			
COLEOPTERES		Glossosomatidae				2						1
	Odontoceridae	2			1			10				
	Limnephilidae				1							
	Sericostomatidae		2		1			4				
	Elmidae	86	14					1	1		1	
DIPTERES	Elmidae	6	1	4	12			2		1	1	
	Esolus				10					1	1	
	Limnius										2	
	Hydraenidae	2							1			
	Athericidae											
	Ceratopogonidae											
	Chironomidae	53	2	8	2			19	8	7	7	
	Psychodidae	4			3			1				
	Limoniidae		1	1	3			2				
	Simuliidae	1	1						1			
GASTEROPODES	Blephariceridae											
	Empididae	3										
	Ancylidae				1							
TURBELLARIENS	Ancylus fluviatilis											
	Polycelis sp.	11	2		27			30	1	1		
HYDRACARIENS		3		1	3			9				

Abondance	271	49	55	98	86	55	26	24
Variété	40,8%	7,4%	8,3%	14,8%	13,0%	8,3%	3,9%	3,6%
Variété relative	21	12	10	19	11	15	12	12
	61,8%	35,3%	29,4%	55,9%	32,4%	44,1%	35,3%	35,3%

Calcul IBGN:	
Variété taxonomique:	30
Taxon indicateur (GI):	(9)
IBGN (/20)	17

Calcul de la robustesse:	
Taxon indicateur (GI):	Periodidae (9)
Robustesse IBGN' (/20):	17

Calcul Cbz sur 8 prélèvements de la norme:	
Variété taxonomique :	30
Indice variété Iv (/10) :	6,6
Nombre de taxons indicateurs n :	23
Nombre de taxons indicateurs retenus k :	6
k Taxons indicateurs (i) :	Periodidae 9 Brachycentridae 8 Perlidae 8 Empididae 7 Glossosomatidae 7 Heptageniidae 7
Indice nature (/10) :	9,3
Iv + In :	15,9
Cb2 (/20) (Iv + Iv ± 0,25) :	16

